



ARRIVÉE DES PHARMACIENS À L'ACMDPQ : 30 ANS MAINTENANT

Un peu d'histoire



C'est le 9 février 1985, sous la présidence du Dr Marc-A. Bois, que le conseil d'administration de l'Association des conseils des médecins et dentistes adopte une résolution permettant le changement de nom de l'Association pour intégrer le mot « pharmaciens ». L'ACMD devient dès lors l'ACMDP. Ce changement fait suite au décret gouvernemental en vigueur depuis mars 1982, suite à la loi 27, qui permettait aux pharmaciens d'être officiellement admissibles aux CMD, devenus CMDP.

Pour célébrer le 30^e anniversaire de leur arrivée à l'Association, nous voulions donner la parole à des pharmaciens présidents de CMDP pour discuter avec eux de leur réalité. C'est le cas de Mme Josée Martineau, présidente du CMDP du CSSS de Laval depuis 2012 et membre de l'exécutif depuis 2002 et de M. Jean Bournival, président du CMDP du CSSS Alphonse-Desjardins depuis mai 2014 et membre de l'exécutif de la fin des années 90 à 2006.

Pour l'occasion, le président de l'ACMDPQ, Dr Martin Arata, désirait souligner l'apport incontestable des pharmaciens, tant au sein des CMDP que de l'Association.



Dr Martin Arata,
président de l'ACMDPQ

« Je tiens à remercier tous les pharmaciens et pharmaciennes qui ont contribué à l'amélioration des soins et services au sein de leur CMDP au cours des 30 dernières années. Le rôle du pharmacien a évolué de façon considérable, passant de "membre obligatoire" au sein de l'exécutif du CMDP, à la présidence dans plusieurs établissements. Ce qui représente certainement une grande réalisation et une belle évolution pour cette profession.

Le duo médecin-pharmacien dans nos établissements favorise entre autres une optimisation de la thérapie. De plus, il est à noter qu'au sein du CMDP, la présence du pharmacien permet d'avoir une vision alternative des problématiques et un autre angle de prises sur ces dernières. La formation en gestion de nos pharmaciens en établissement devient ainsi un atout supplémentaire lorsqu'ils siègent sur nos exécutifs.

L'Association des CMDP du Québec est donc fière de souligner dans ce Conseiller Express la présence depuis 30 ans des pharmaciens dans nos CMDP et nous souhaitons longue vie à cette collaboration ».



Mme Josée Martineau,
présidente du CMDP du
CSSS de Laval

Les pharmaciens ont-ils une approche différente des médecins comme présidents de CMDP ? Je pense que nous sommes plus objectifs de part notre neutralité. En tant que pharmaciens, nous pouvons apporter un regard extérieur à des situations qui pourraient s'avérer plus conflictuelles entre deux départements par exemple.

Les pharmaciens ont-ils un rôle important à jouer au sein des CMDP ? Chez nous, au CMDP du CSSS de Laval, on se fait un devoir d'impliquer des pharmaciens dans tous les comités, non seulement celui de pharmacologie mais sur tous les comités du CMDP. Par exemple, une pharmacienne a déjà été présidente du comité central de l'évaluation de l'acte durant 4 ans.

On devrait toujours avoir un pharmacien siégeant d'office à l'exécutif du CMDP, ce qui n'est pas le cas présentement. Il est important que les pharmaciens fassent valoir leur point de vue, leur expertise. L'ère du pharmacien distributeur de pilules n'est plus là, nous sommes à l'ère du pharmacien clinicien, on travaille en interdisciplinarité avec le médical.



M. Jean Bournival,
président du CMDP
Alphonse-Desjardins

Pourquoi y a-t-il si peu de pharmaciens présidents de CMDP ? Pour une question de crédibilité. Il y a encore certains médecins qui parlent de « bureau médical » au lieu de CMDP alors qu'à l'époque ils étaient constitués exclusivement de médecins. La place des pharmaciens est encore à faire, même si on est beaucoup plus reconnu depuis les années 90 alors que les pharmaciens ont intégré les équipes de soins. Avant, on était des intrus. Mais les mentalités changent. Les plus jeunes sont habitués à travailler avec des équipes multidisciplinaires à l'université et ils sont habitués de nous voir là. Même que quand ils ne nous voient pas dans un secteur d'activités, ils nous cherchent.

Selon vous les pharmaciens devraient-ils intégrer davantage les exécutifs de CMDP ?

Oui les pharmaciens devraient faire les premiers pas. Moi j'ai eu la chance que les chefs de service du département médical m'approchent mais en général les pharmaciens croient qu'ils ne sont pas les bienvenus à l'exécutif. Il faut être au front car les décisions qui sont prises nous affectent. Il faut être là pour défendre nos intérêts. La représentativité de la pharmacie au CMDP nous assure aussi une plus grande crédibilité auprès de l'administration.

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À L'ACMDPQ

En cette période de renouvellement d'adhésion à l'ACMDPQ, nous vous rappelons de ne pas oublier d'acquitter votre cotisation au cours des prochaines semaines pour maintenir vos avantages.

À la réception de votre paiement, il nous fera plaisir de vous faire parvenir le **Guide de rédaction du rapport annuel du CMDP présenté au conseil d'administration**. Celui-ci vous servira de canevas lors de la production de votre rapport annuel.

Pour renouveler votre adhésion, cliquez sur le lien suivant : [Formulaire](#)